

SOCIÉTÉ

societe.union@sonapresse.com

E-startup : les 10 meilleurs projets récompensés

Hans NDONG MEBALE
Libreville/Gabon

SOUUCIEUX de développer un écosystème numérique national dans le but de bâtir une économie émergente au service des citoyens, le ministère de la Communication et de l'Économie numérique, en partenariat avec la Banque mondiale, à travers la composante 2 du programme E-Gabon, a récompensé, vendredi dernier, les 10 meilleurs projets du Concours Plan d'affaires eStartup challenge. Conçu pour répondre à

la problématique du chômage et de l'auto-emploi au Gabon, le concours des meilleurs business dans le numérique a primé 5 entreprises en phase de démarrage et 5 autres en phase de croissance.

Pour la ministre déléguée à l'Économie numérique, Giséle Akoghe, "le numérique est un acteur essentiel de la croissance qui permettra aux jeunes de s'insérer dans la vie active, participant ainsi de manière significative à la réduction du chômage auprès de cette catégorie de population qui constitue l'avenir de notre

nation. L'émulation des entreprises du secteur numérique au Gabon à travers la mise en place du mécanisme d'accompagnement et du financement adéquat favorisera une croissance inclusive et une contribu-

tion effective".

Pour cette compétition, les gagnants partageront une enveloppe de 300 millions de francs et bénéficieront d'un accompagnement de 12 mois dans un incubateur.



Photo: HNIM

Tombola Gaz : 10 gagnants pour le 1er prix



Photo: SNN

Quelques gagnants de la Tombola, autour du DG de Ola Energy Gabon.

SNN
Libreville/Gabon

DÉMARRÉE le 9 février 2021, la tombola Gaz d'Ola Energy vient de récompenser ses gagnants. Au total 110 personnes ont été sélectionnées au terme de la période du jeu.

Ainsi, pour le 3e prix, 70 personnes ont gagné 6 mois de recharge de gaz dans les stations-service Ola Energy et pour le 2e prix, 30 autres en ont gagné pour un an. Le premier prix, quant à lui, a été décerné à 10 gagnants. Ces derniers ont remporté chacun une gazinière électrique. Notons que 3

parmi eux habitent dans la commune de Ntoum.

"Ce jeu a la particularité de rapprocher les clients à Ola. De leur présenter nos offres et surtout nos innovations. Nous sommes satisfaits de constater que nous avons enregistré beaucoup de participants, mais malheureusement tout le monde ne peut gagner. Nous demandons donc à ceux qui n'ont pas été sélectionnés aujourd'hui d'attendre les prochaines occasions. Car, nous leur réservons encore plus de surprises à l'avenir pour d'autres grandes occasions", a fait savoir le directeur général d'Ola Mohamed Ali Amira.

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DE LA RELANCE
SECRETARIAT GÉNÉRAL
DIRECTION GÉNÉRALE DES IMPÔTS
B.P. 37/45 - LIBREVILLE
☎ : 077.21.24.24
N° 002 /MER/SG/DGI -



COMMUNIQUÉ

Il est porté à la connaissance de l'ensemble des opérateurs du secteur forêt-bois redevables de la Taxe de Superficie que la date butoir de déclaration et de paiement de ladite taxe initialement fixée au 31 mars est reportée au 31 mai 2021. A cet effet, les imprimés de déclarations mis à jour sont disponibles dans les services fiscaux ainsi que sur le site Internet de la Direction Générale des Impôts.

En conséquence, les sociétés retardataires se verront appliquer les sanctions prévues par les dispositions des articles P.996 et suivants du Code Général des Impôts.

Fait à Libreville, le 13 AVR. 2021

Le Directeur Général des Impôts


Gabin OTHA NDOUNBA
